exemplaire consomateur

AMAP DE DRAGUIGNAN LUNE ETOILE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL
Pour 10 paniers

ENTRE :
LE PRODUCTEUR : Frédéric COSTAMAGNO, la Plane, 83111 AMPUS
04 94 70 96 02 lafermedampus@gmail.com
ET
LE CONSOMMATEUR :……..

tel :……..

Alimentation issue de l'agriculture biologique, poules plein air, prophylaxie en bio sans vaccin ni antibiotique

qui s'engagent du 15 janvier 2018 au 21 mai 2018, tous les 15 jours,
à fournir pour le producteur et à recevoir, pour le consommateur :

- **10** paniers composés de:

6 œufs soit	10 X 2,60 €	=	26,00 €
12 œufs soit	10 X 5,20 €	=	52,00 €
18 œufs soit	10 X 7,80 €	=	78,00 €
24 œufs soit	10 X 10,40 €	=	104,00 €

Le consommateur aura le choix de la composition de son panier qu'il déterminera à l'avance en accord avec le producteur.

Nombre de versements à la signature du contrat : versement(s)

Montant de chaque versement : soit …… chèques de …… euros

Producteur et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

LE CONSOMMATEUR LE PRODUCTEUR

exemplaire producteur

AMAP DE DRAGUIGNAN LUNE ETOILE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL
Pour 10 paniers

ENTRE :
LE PRODUCTEUR : Frédéric COSTAMAGNO, la Plane, 83111 AMPUS
04 94 70 96 02 lafermedampus@gmail.com
ET
LE CONSOMMATEUR :……..

tel :……..

Alimentation issue de l'agriculture biologique, poules plein air, prophylaxie en bio sans vaccin ni antibiotique

qui s'engagent du 15 janvier 2018 au 21 mai 2018, tous les 15 jours,
à fournir pour le producteur et à recevoir, pour le consommateur :

- **10** paniers composés de:

6 œufs soit	10 X 2,60 €	=	26,00 €
12 œufs soit	10 X 5,20 €	=	52,00 €
18 œufs soit	10 X 7,80 €	=	78,00 €
24 œufs soit	10 X 10,40 €	=	104,00 €

Le consommateur aura le choix de la composition de son panier qu'il déterminera à l'avance en accord avec le producteur.

Nombre de versements à la signature du contrat : versement(s)

Montant de chaque versement : soit …… chèques de …… euros

Producteur et consommateurs ont adhéré aux statuts de la charte des AMAP, qu'ils s'engagent à respecter.

LE CONSOMMATEUR LE PRODUCTEUR